Saint-Chartres (86) : mobilisation pour que la cloche continue de sonner

22/06/2017 à 17h45

Des riverains de l'église de Saint-Chartres, près de Moncontour (Vienne) , ont attaqué en justice la municipalité pour que sa cloche cesse de sonner. Mais la majorité des habitants est vent debout.

> *«Nous sommes dans un milieu rural, on veut que nos coqs chantent, que nos tracteurs passent et que nos clochent sonnent ! »*

Ils étaient tous mobilisés, lundi soir, devant l'église Saint-Julitte de Saint-Chartres (commune associée de Moncontour). Le maire Édouard Renaud et les trois maires délégués, y compris Nicolas Turquois qui signait là sa première action de député. Les conseillers municipaux étaient présents, tout comme les habitants des quatre villages également.

La raison ? La même qu'en 2015 : les cloches ! Ou plutôt la cloche, puisqu'il n'y en a plus qu'une qui sonne l'Angélus (à 7 h, midi et 19 h, et le week-end, à 9 h). Elle sonne et ça dérange deux habitants. Les autres veulent toujours l'entendre, et ils tentent de se faire entendre pour sauver ce qui représente « la vie et l'âme du village ». Ils sont soutenus.

[…] Les courriers en préfecture et une séance de conciliation n'ont rien donné. « *Cela fait des années que ça dure et qu'ils nous font des histoires*, explique Jean-Jacques Houllier, maire délégué de Saint-Chartres, *et la personne qui se plaint le plus a acheté la maison il y a 40 ans pour en faire une*

résidence secondaire : il est là à peine 15 jours par an». L'église était déjà là, les cloches sonnaient déjà. De plus, c'est seulement un « tintement » qui sonne les heures entre les trois angélus.

La Nouvelle République

Merci à **Toitoi**